

LES TITRES PRO

Responsable Dirigeant de l'Intervention Sociale et Services à la Personne

DURÉE

6 mois de formation
dont 5 semaines de
stage

12 mois en alternance

LIEU DE FORMATION

42, rue de la Gitonnière
37300 Joué-Lès-Tours

FINANCEMENT

CPF, CPF de transition,
CIF CDD, financements
pôle emploi, contrat
d'apprentissage ou de
professionnalisation...

NIVEAU

Niveau 6 (BAC+3)



Barbara TESSIER
42, rue de la Gitonnière
37300 Joué-Lès-Tours
02 47 67 65 18
contact@antee-formation.com



Antee formation
apprendre autrement

● LE MÉTIER

Le DISAP est une certification de niveau 6, permettant d'exercer les fonctions de direction d'établissement d'intervention sociale et de Services à la Personne. La certification répond aux conditions réglementaires pour diriger un établissement social et médico-social. Dans un contexte de mutation des organisations de plus en plus complexes, les fonctions d'encadrement évoluent et la place d'un directeur de niveau 6 assoie toute sa légitimité.

● EMPLOIS VISÉS

Le directeur de l'Intervention Sociale peut exercer son emploi dans différents secteurs : Le secteur des personnes âgées, le secteur des personnes handicapées, le secteur insertion, le secteur petite enfance.



● PRÉREQUIS

- Niveau 5 (BAC +2) ou expérience professionnelle importante dans le service à la personne
- Vous avez le sens du service et un tempérament de leader

● CONTENU

Module 1 : Conception et développement d'une prestation de service de qualité au bénéfice des usagers / clientsmicile

- Mener une analyse marketing en identifiant les enjeux stratégiques ;
- Concevoir et faire évoluer l'offre de service en direction de la population cible dans un positionnement de directeur(trice) ;
- Maîtriser une démarche de diagnostic transférable à tous les secteurs d'activité de l'intervention ;

Module 2 : Management et gestion des ressources humaines

- Mobiliser les cadres réglementaires de référence en matière d'animation et de gestion RH
- Concevoir une politique RH en lien avec la mise en œuvre du projet d'établissement/service/entreprise ;
- Identifier et mobiliser des outils techniques pertinents pour assurer le management (entretiens professionnels, techniques de réunion, gestion de conflits) ;
- Créer les conditions d'une dynamique éthique au sein de l'organisation.

Module 3 : Gestion économique, financière, administrative et logistique

- Concevoir et mettre en œuvre une stratégie financière au service de la mise en œuvre du projet d'établissement ;
- Identifier et mobiliser des outils techniques pertinents pour assurer la gestion économique et administrative d'une structure ;
- Gérer les moyens matériels et techniques au service du projet d'établissement ;
- Développer des stratégies de financement.

Module 4 : Définition et conduite stratégique du projet d'établissement / entreprise / service

- Elaborer et mettre en œuvre le projet d'établissement ;
- Conduire le changement pour adapter l'offre de service et l'organisation qui la produit aux évolutions de la population cible et aux mutations de l'environnement ;
- Tenir un positionnement de directeur(trice) en l'adaptant au contexte singulier de son exercice pour un établissement ou service donné ;
- Piloter la démarche d'amélioration continue de la qualité.